



PROCÈS-VERBAL DU  
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE  
Christ-Roi

Centre de service scolaire de Sorel-Tracy  
École primaire Christ-Roi

1. SUJETS STATUTAIRES

1.1 Ouverture de la séance et constatation du quorum

À 18 h 05 la présidence constate le quorum et procède à l’ouverture de la séance.

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école primaire Christ-Roi, tenu le 15 mai 2025, à 18 h 00, à l'école primaire Christ-Roi, au 270 rue Bonsecours, Massueville, au local 127 à laquelle sont présents :

Membres

- |                                                                     |                                                                              |
|---------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Mme Karine Marquette            | <input checked="" type="checkbox"/> Mme Dany Royer, enseignante              |
| <input checked="" type="checkbox"/> Mme Tania Pelletier             | <input checked="" type="checkbox"/> Mme Guylaine Roy, enseignante            |
| <input type="checkbox"/> M. Mme Geneviève Côté (AM)                 | <input checked="" type="checkbox"/> Mme Isabelle Demers personnel de soutien |
| <input checked="" type="checkbox"/> Mme Amilie Chalifoux            | <input type="checkbox"/> Mme Johanie Latour, personnel de soutien (AM)       |
| <input checked="" type="checkbox"/> Mme Karine Généreux, directrice |                                                                              |

Légende : AM : Absence motivée  
ANM : Absence non motivée

C.É.-25-05-0036

1.2 Lecture et adoption de l’ordre du jour

Il est proposé par Madame Isabelle Demers que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté ou avec les modifications suivantes :

1. SUJETS STATUTAIRES

- 1.1. Ouverture de l’assemblée;
- 1.2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 1.3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 3 avril 2025;
- 1.4. Suivi au procès-verbal;
- 1.5. Période de questions

2. SUJETS D'INFORMATION

- 2.1 Information de la présidence;
- 2.2 Information de la direction;
  - 2.2.1 Soupe solidaire
  - 2.2.2 Changement de logo école
  - 2.2.3 Activités à venir
- 2.3 Information du service de garde;
- 2.4 Information du représentant au comité de parents;

3. SUJETS DE DÉCISION

- 3.1 Approbation des activités qui nécessite un changement à l’horaire;
- 3.2 Consultation sur les critères de sélection – direction d’établissement
- 3.3 Approbation du montant maximal pour le compte scolaire 2025-2026

C.É.-25-05-0037

- 4. VARIA
  - 5. Date de la prochaine réunion
  - 6. Levée de l'assemblée
- Adopté unanimement

1.3 Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 3 avril 2025

Il est proposé par Mme Dany Royer que le procès-verbal de la réunion du 3 avril 2025 soit adopté tel que présenté.

Adopté à l’unanimité

1.4 Suivi au procès-verbal

Aucun suivi

1.5 Période de questions

Aucune intervention

2. SUJETS D’INFORMATION

- 2.1 Information de la présidence;
- Mme Marquette nous mentionne n’avoir aucune information.
- 2.2 Information de la direction;
- Mme Généreux informe les membres du conseil d’établissement sur les sujets ci-dessous :
- 2.2.1 Soupes solidaires
  - 2.2.2 Changement de logo école
  - 2.2.3 Activités à venir
- 2.3 Information du service de garde;
- Mme Isabelle présente les activités qui ont eu lieu dans le cadre de la semaine du service de garde.
- 2.4 Information du représentant au comité de parents;
- Mme Tania Pelletier, nomme qu’il n’y a pas eu de rencontre depuis le dernier conseil d’établissement

3. SUJETS DE DÉCISION

- 3.1. Approbation des activités qui nécessitent un changement à l’horaire, s’il y a lieu
- Aucune activité n’est présentée

C.É.-25-05-0038

3.2. Consultation sur les critères de sélection- direction d’établissement;

Mme Généreux présente les critères de sélection proposés par le CSS pour la sélection d’une direction d’établissement. Elle présente également les ajouts qui avaient été proposés l’an dernier par le CÉ, les ajouts sont maintenus.

3.3 Approbation du montant maximal pour le compte scolaire 2025-2026

Mme Généreux propose de maintenir les mêmes montants que l’an dernier soit un maximum de 25\$ pour les élèves de la maternelle 4 ans et 5 ans et 90\$ pour les élèves du primaire.

Il est proposé, Mme Tania Pelletier d’approuver les montants maximaux tels que présentés.

Approuvé unanimement

4. VARIA

5. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion du conseil d’établissement aura lieu le 12 juin 2025 à 18h00

C.É.-25-05-0039

LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE

Mme Guylaine Roy propose la levée de l’assemblée à 18 h 27.

Adopté unanimement

La présidence

Le secrétariat